79e Année. — N° 362. LE NUMERO : 25 CENTIMES VENDREDI 28 DECEMBRE 1934.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS..... Nord et limitrophes..... 3 mois. 22.00; 6 mois. 40.00; 1 an. 76.00 — Autres départements..... — 23.00; — 43.00; — 80.00 — Belgique..... — 25.00; — 48.00; — 90.00 — Union Postale: Tarif A.... — 35.00; — 70.00; — 140.00 — Tarif B.... — 50.00; — 100.00; — 200.00

REDACTION..... ROUBAIX..... 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 327.52. 327.33. 327.54 — TOURCOING..... 22, rue Carnot. Tél. 27 — LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 530.31. — PARIS..... 13, boulevard des Italiens. Tél. Richelieu 60.73. — MOUSCRON..... 105, rue de la Station. Tél. 3.44.
ANNONCES.....

CHEQUES POSTAUX 67 LILLE

Colombophiles Roubaisiens
N'oubliez pas que vous trouverez toujours TOUS LES PRODUITS COLOMBOPHILES ! Dentient, Brieux, Fichet, Ramier, Rige, etc., à la Pharm^ie du Progrès 163, Grande-Rue, 163 — ROUBAIX —

Les bonnes maisons vendent toujours les :: Produits de Marque :: — annoncés dans le « Journal de Roubaix » — Elles en ont toujours suffisamment pour répondre aux besoins de la clientèle

BILLET PARISIEN

LES CONDITIONS D'UNE ENTENTE FRANCO-ITALIENNE

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 27 décembre (Minuit).

M. Pierre Laval est invité par la Grande-Bretagne et l'Italie à hâter les préparatifs de son voyage à Rome. On sait que ce voyage, projeté par M. Barthou, aurait été accompli déjà si les négociations franco-italiennes avaient été plus avancées.

On ne peut dire qu'à l'heure actuelle les questions litigieuses qui s'opposent à tout accord durable entre nos deux nations de culture latine aient été toutes résolues. Pour les problèmes coloniaux, le terrain a été suffisamment déblayé pour que, des négociations diplomatiques, on puisse passer sans inconvénient aux conversations directes entre gouvernements. Mais les affaires de l'Europe centrale font encore obstacle à une entente franco-italienne. Tant que cet obstacle n'aura pas été aplani, le voyage de M. Pierre Laval risquera de n'avoir que des résultats négatifs. On conçoit donc que le maître du Quai-d'Orsay veuille prendre ses précautions avant de partir pour Rome.

L'Italie fasciste n'a pas abandonné les idées revisionnistes propagées au lendemain de la guerre par les nations vaincues. Estimant impossible tout accord placé sur un malentendu, le Gouvernement français a prié à plusieurs reprises M. Mussolini de répudier une politique tendant à la destruction de l'unité yougoslave. Chaque fois, la requête de nos dirigeants a été accueillie par une fin de non recevoir.

Il nous est loisible de conclure que les intrigues nouées en Europe centrale en faveur d'une restauration du trône des Habsbourg sont encouragées par le Gouvernement fasciste. Or, la Petite-Entente, qui sait que la résurrection de l'aigle bicéphale entraînerait fatalement la guerre, a déclaré qu'elle n'admettrait jamais pareille éventualité. La France, qui s'attache au maintien de l'unité nationale des peuples libérés par sa victoire, ne peut l'admettre davantage.

L'Italie doit donc abandonner sa politique revisionniste si elle veut que nous nous entendions avec elle comme deux amis unis par la même cause, celle de la paix.

R...

Le tirage de la Loterie des Régions libérées aura lieu ce soir

Aujourd'hui, à 20 h. 30, aura lieu au Grand-Théâtre de Lille le troisième tirage de la Loterie des Régions libérées.

Cinq séries seront mises en loterie et 25 millions de lots seront distribués dans nos régions.

Comme la dernière fois, les places, moyennant un droit de 2 francs au profit des chômeurs, ont pu être retenues à l'avance.

Nous voici à l'avant-dernier acte de cette loterie, puisqu'un autre tirage est prévu pour fin janvier. Celui-ci coïncidera avec le Congrès des maires des régions libérées, qui se tiendra à cette date à Amiens.

Il est permis de formuler un vœu: il faut espérer que le Gouvernement se ralliera à l'idée de la reconduction de cette loterie. Des fonds pourront être ainsi recueillis et permettront d'entreprendre des travaux qui donneront du travail aux chômeurs.

LETTRE DE BRUXELLES

L'Etat au secours des affaires

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 27 DÉCEMBRE 1934.

L'Etat va donc aider les industries, les banques et les Caisses d'épargne, dont des crédits sont gelés et qui restent, malgré les difficultés actuelles, douées d'une vitalité certaine. L'Etat veut éviter la panique et la ruine d'affaires ou d'œuvres dont le passé a été fécond et dont l'avenir reste assuré, si les finances publiques les sauvent d'une liquidation ou d'une faillite qui serait un désastre pour l'épargne et pour le travail.

La première condition pour que des affaires bénéficient des millions de l'Etat, c'est d'être saines, c'est-à-dire sérieusement conçues, loyalement dirigées et capables de rester pour la vie nationale, un facteur de progrès et de prospérité.

Tout organisme économique ou social qui ne réunira pas ces conditions, qui sera le fruit d'une spéculation irréfléchie, qui sera « en l'air », devra être exclu de l'aide de l'Etat. C'est le principe de la nouvelle législation votée à d'impressionnantes majorités par la Chambre et le Sénat. Est condamné l'usage qu'un organisme ferait des prêts de l'Etat pour payer des traitements ou des tantièmes dépassant les possibilités de l'affaire, pour rembourser le capital ou se livrer à des tractations qui n'auraient pas pour but exclusif, le maintien et le renflouement d'une entreprise viable, mais le bénéfice particulier de quelques hommes qui se renfloueraient eux-mêmes au détriment des finances publiques.

Or, si en principe, ces éléments de justice sont admis par tous, dans la pratique, il n'en est pas de même. Des révélations qui viennent d'être faites sur les agissements d'une société qui a bénéficié de l'aide de l'Etat, causent une grande émotion parce qu'ils établissent que les centaines de millions versés par le pays, ont été affectés à des intérêts personnels et non à l'intérêt général. Le contrôle par l'Etat, la Chambre et le Sénat, des milliards votés par le Parlement, est donc réclamé avec instance.

Ce serait aller à l'encontre de la loi et de l'intérêt général que de détourner de leur destination les fonds publics. La nouvelle législation est d'ailleurs, dans l'esprit de ses auteurs, exceptionnelle et provisoire. Elle est motivée par le malheur des temps. Elle est destinée à éviter un plus grand mal. Mais, tous n'ont pas leur apaisement à ce sujet. Même, au point de vue de la justice distributive, il est certain que la législation favorise beaucoup plus les puissants organismes que les petites entreprises. Sans doute, il est impossible pour l'Etat de se charger de toutes les affaires qui souffrent. Ce serait le socialisme réalisé. Mais, et c'est une objection sérieuse contre la nouvelle législation, il y aura des citoyens favorisés et d'autres, tout aussi méritants, qui seront laissés dans l'ombre, aux prises, cependant, avec les mêmes difficultés.

C'est ce qui fait demander, par les milieux économiques belges, et le plus tôt possible, une refonte des lois sur les sociétés où la responsabilité personnelle sera plus sérieusement engagée qu'aujourd'hui.

S...

Les bruits d'un attentat contre Hitler

Berlin, 27 décembre. — Les milieux allemands autorisés qualifient de ridicules les bruits qui ont circulé à l'étranger, au sujet d'un attentat contre le chancelier Hitler. Le führer-chancelier est absent de Berlin. Il se trouve vraisemblablement (?) dans sa propriété de Haute-Bavière.

LE FERRY-BOAT DUNKERQUE-FOLKESTONE

(Ph. Lemaire.)

L'INSTALLATION DU FERRY-BOAT QUI ASSURERA LE SERVICE DUNKERQUE-FOLKESTONE SE POURSUIT ACTIVEMENT

En examinant notre cliché qui montre, au tout premier plan, l'arrivée des voies ferrées, puis l'emplacement du futur pont métallique qui conduira les trains sur le bateau, on voit que le chantier prend tournure. Les premiers bateaux commenceraient leur service dès le mois de juillet prochain.

POUR RÉCUPÉRER LES TRÉSORS DE L'OCÉAN

(Illust. Photo Presse.)

Voici une nouvelle invention d'un ingénieur américain, M. Lake, pour récupérer à n'importe quelle profondeur des objets coulés en mer. M. Lake va, très prochainement tenter de récupérer trois millions d'or coulés avec la frégate britannique, en rade de New-York, pendant la période révolutionnaire de 1776.

Le professeur Grandclaude, de la Faculté de médecine de Lille, mort victime de la science, est cité à l'ordre de la nation

M. LE PROFESSEUR CHARLES GRANDCLAUDE

L'annonce de la mort de M. le professeur Grandclaude, directeur adjoint du Centre anticancéreux du Nord de la France, victime du dévouement, a provoqué dans notre région une douloureuse émotion.

Comme nous le disions, M. le professeur Grandclaude était affilié à une famille roubaisienne, ayant épousé une fille de notre concitoyen, M. Paul Petit.

L'hommage du Gouvernement

Lorsqu'il eut appris la mort du professeur Charles Grandclaude, victime de son dévouement professionnel, M. Queuille, ministre de la Santé publique, d'accord avec le Président du Conseil, a tenu à lui rendre aussitôt un suprême hommage en le citant à l'ordre de la Nation dans ces termes:

« Le Gouvernement cite à l'ordre de la Nation le professeur Charles Grandclaude, sous-directeur du Centre anticancéreux de la région du Nord, mort victime de son dévouement professionnel et scientifique, d'une septicémie contractée au cours de ses recherches sur le traitement du cancer. »

M. Queuille comptait d'ailleurs nommer le professeur Grandclaude, officier de la Légion d'honneur dans la promotion de janvier. Il ne pourra malheureusement pas réaliser son intention, car le décret du 30 août 1919 sur la Légion d'honneur ne permet de faire une promotion à titre posthume que pour les personnes appartenant à l'armée.

Le savant

M. le professeur Charles Grandclaude enseignait l'anatomopathologie à la Faculté de médecine de Lille, après avoir été à la Faculté de médecine de Paris l'assistant du professeur Roussy, le grand spécialiste du cancer.

Adjoint du professeur Lambret à la direction du Centre anticancéreux du Nord de la France, à Lille, il s'était livré, en collaboration avec son directeur à des travaux en vue de découvrir un moyen de guérison autre que le traitement par le radium et la chirurgie. Ces travaux étaient très avancés et tout laissait espérer qu'ils allaient être couronnés de succès.

Ajoutons que le professeur Grandclaude jouissait à l'Université de Lille, tant de la part de ses collègues que de celle des étudiants, de l'estime générale. Sa brusque disparition a causé chez tous la plus grande consternation.

Pendant la guerre, il avait été adjoint du médecin-chef de l'armée d'Orient à Salonique.

Les funérailles de M. le professeur Grandclaude auront lieu demain samedi à 10 heures, en l'église Saint-Pierre-de-Chaillot, à Paris.

Le Pôle Sud a été survolé

Londres, 27 décembre. — D'après des nouvelles de Wellington (Nouvelle-Zélande), M. Ellsworth, l'explorateur polaire, est parvenu à survoler le continent antarctique, en compagnie de M. Balchen, qui pilotait l'appareil. C'est la première fois qu'on a survolé le pôle sud.

Les deux aviateurs ont relié l'île de la Déceptoin, petite île de la terre de Graham, à 660 milles du cap Horn, à la Nouvelle-Zélande, en atterrissant sur le rivage extrême de la mer de Ross, qui sépare le continent antarctique de la Nouvelle-Zélande.

FIANÇAILLES PRINCIÈRES

(Mondi Photo-Presse.)

LA PRINCESSE JULIANA DE HOLLANDE

héritière du trône, qui est fiancée au duc de Mecklembourg-Schwerin.

Le Gouvernement va acheter un million de quintaux de blé

Paris, 27 décembre. — En exécution de la loi du 24 décembre, relative à l'organisation de la défense du marché du blé, le gouvernement se propose d'entreprendre sans délai la résorption des excédents qui encombrent le marché.

A cet effet, il fera procéder, dans le courant de janvier, à l'achat d'une première tranche d'un million de quintaux de blé. Ces achats seront effectués par la Commission de ravitaillement reconstituée pour les besoins exceptionnels du moment et fonctionnant sous la direction du service de l'Intendance.

En même temps, les dispositions nécessaires sont prises pour exporter, dans le courant de janvier, un premier contingent d'un million de quintaux de blé. Ces opérations seront alimentées à la fois avec des blés stockés et avec des blés libres, de manière à répartir entre tour les cultivateurs les premières ressources que les opérations de résorption des stocks doivent apporter à la culture.

Les achats de blé destinés à la constitution du stock de sécurité et les exportations de nouveaux contingents se poursuivront ensuite avec célérité et régularité.

Signalons, d'autre part, que le marché du blé est maintenant libre. Mercredi à la Bourse de Paris, le blé a côté 75 à 80 francs le quintal.

Aurons-nous l'épilogue de l'affaire Stavisky en avril prochain ?

On annonce que l'affaire Stavisky viendrait aux Assises de la Seine, en avril prochain.

Trente-quatre personnes sont inculpées dont quinze incarcérées :

Bonnaure, député de Paris ;
Cohen, appréciateur du Crédit Municipal de Bayonne ;
Darius, ex-directeur de Bec et Ongles ;
Desbrosses, ex-directeur du Crédit Municipal d'Orléans ;
Digoin, commissionnaire du Crédit Municipal de Bayonne ;
Dubarry, ex-directeur de *La Volonté* ; Farault, appréciateur du Crédit Municipal d'Orléans ;
Garat, député-maire de Bayonne ;
Gaulier, avocat ;
Guebin, directeur de *La Confiance* ;
Guiboud-Ribaud, avocat ;
Hayotte, ex-directeur de l'*Empire* ;
Romagnino, lieutenant de Stavisky ;
Mme Arlette Stavisky ;
Tissier, directeur du Crédit Municipal de Bayonne.

Dix-neuf sont en liberté provisoire ou inculpés libres :

Camille Aymard, journaliste ;
Bardi de Fourtou, ex-général ;
Edmond Boyer, ancien député ;
Cerf, co-directeur du Frolic's ;
Depardon, secrétaire de Stavisky ;
Georges Hainaux, dit Jo-la-Terreur ;
Hotot, intermédiaire ;
Paul Lévy, journaliste ;
Niémen, boxeur ;
Peyronnet, démarcheur de bons ;
Piet, contrôleur du Crédit Municipal de Bayonne ;
Louis Proust, député ;
Tribout, co-directeur du Frolic's ;
Voix, qui accompagna Stavisky à Chamonix.

D'autres inculpations se rattachent à l'affaire Stavisky :

Puis, ancien sénateur ;
René Renoult, ancien ministre ;
Pierre Vachet, médecin ;
Bayard, commissaire (pour escroquerie) ;
Constantin, fonctionnaire (complicité d'escroquerie).

L'acte d'accusation contre le meurtrier de Kirov

Moscou, 27 décembre. — On publie l'acte d'accusation de Mikolaev et des autres inculpés de l'assassinat de Kirov. L'instruction a établi que, malgré la capitulation de l'ancien groupe anti-soviétique zinoviev, le travail secret des membres les plus actifs de ce bloc n'avait pas cessé.

Continuellement, même jusqu'à ces derniers temps, cette activité s'est intensifiée particulièrement pendant la période de 1933-34, lorsque à Lénigrad se forma un groupe secret contre-révolutionnaire terroriste, composé d'anciens membres du groupe zinoviev, ayant à sa tête le centre de Leningrad ; l'activité de ce groupe avait pour tâche principale de désorganiser la direction du gouvernement soviétique, au moyen d'actes terroristes contre les principaux dirigeants du pouvoir soviétique et d'aboutir par ce moyen, à la modification de la politique actuelle dans l'esprit dit zinovoev-trotzkiste.

Ayant perdu tout espoir dans l'appui des masses représentant le groupe anti-soviétique, les membres de ce groupe, désespérant d'atteindre leurs buts, entrèrent dans la voie de la terreur directe.

L'instruction a établi que le groupe n'espérant pas que le meurtre de Kirov servirait de signal à un mouvement intérieur du pays contre le parti communiste de l'U.R.S.S. et contre le pouvoir soviétique, comptait sur l'aide directe du dehors, sur l'intervention de l'armée et sur l'appui de certains Etats étrangers. L'espoir d'une intervention comme seul moyen de renverser le pouvoir soviétique, caractérise de façon éloquente les opinions de l'accusé Mikolaev, qu'il ne cachait pas à son entourage.

Le jeune Roi de Yougoslavie va retourner en Angleterre

(Ph. Keystone.)

Il est probable qu'après les fêtes, le jeune Roi de Yougoslavie Pierre II regagnera l'école anglaise où il était quand survint la mort tragique de son père, afin d'y achever ses études interrompues par l'assassinat de son père.

UNE PEINTURE DU ROI PIERRE II EXÉCUTÉE RÉCEMMENT A BELGRADE

Le prochain entretien de M. Laval avec M. Mussolini

Paris, 27 décembre. — M. Pierre Laval qui, lundi, était parti en vacances avec l'intention de rentrer jeudi matin, à Paris, était déjà de retour hier soir. On peut admettre que, si le ministre des Affaires étrangères français a abrégé d'un jour des vacances déjà très brèves, c'est qu'il a tenu à ne pas laisser en suspens les questions qui, en ce moment, sollicitent son attention.

La question du voyage à Rome est toujours au premier rang de ses préoccupations, et il semble bien que la date puisse en être prochaine.

M. Laval a examiné à fond le dossier franco-italien et s'est fait une opinion éclairée sur les questions qui en forment l'objet. Les entretiens qui se dérouleront prochainement à Rome sont très divers dans leur objet, en étendue comme en profondeur et peut-être est-ce l'importance de la préparation nécessitée par ces entretiens qui incite M. Laval à hâter quelque peu son retour.

Il est vraisemblable, d'ailleurs, que son projet de voyage à Londres, succédant à son voyage à Rome, retient aussi l'attention de M. Laval, encore que sa visite dans la capitale britannique soit plutôt orientée vers une prise de contact amicale que dans le sens de véritables négociations.

La date des vacances de nos écoliers

Paris, 27 décembre. — On sait que la Chambre a voté une proposition de résolution de M. Cotru, ayant pour but d'avancer du 1er juillet au 15 septembre, la date des grandes vacances scolaires dans les établissements d'enseignement secondaire.

M. Mallarmé, ministre de l'Education nationale, a promis lors de la discussion du budget, que les parents d'élèves seraient consultés.

En conséquence, la Fédération des Associations de parents d'élèves des lycées et collèges organise actuellement un referendum dont les opérations devront être terminées avant le 20 janvier, et pour être officieuse, cette consultation n'en présentera pas moins un très grand intérêt.

Plus de 100.000 bulletins de vote ont été déjà distribués par les associations de parents d'élèves.

Après la mort de Madame Reboux

Les funérailles

Dans l'immense deuil qui a frappé le *Journal de Roubaix* et la famille de Mme Reboux, l'unanimité, la qualité et la sincérité des témoignages de sympathie que nous avons reçus nous ont été d'un précieux réconfort.

Devant l'impression produite dans tous les milieux par la disparition de notre éminente Directrice, l'étendue de la perte que nous avons faite nous apparaît plus encore, s'il est possible.

Nous avons été tout particulièrement touchés par l'accord avec lequel des confrères de toutes opinions et de toutes les régions ont rendu hommage au caractère et aux exceptionnelles qualités de Mme Reboux.

Hier, ils ont bien voulu rendre compte des funérailles en rappelant la place que la directrice du *Journal de Roubaix* tenait dans la presse française. Nos confrères régionaux se sont longuement étendus sur les détails de l'imposante cérémonie et en termes sous lesquels perçait une respectueuse et sincère sympathie.

Nous les assurons tous de notre confraternelle et vive reconnaissance.

Les condoléances

M. André Tardieu, ancien Président du Conseil, télégraphie de Menton :

« Je vous prie de croire à la grande peine que j'ai de la mort de Mme Reboux pour qui j'avais respect et amitié. »

M. Gaston Rageot, président de la Société des gens de lettres, télégraphie :

« Vous adresse en mon nom personnel et au nom de la Société des gens de lettres nos condoléances à l'occasion d'un malheur qui nous atteint tous. »

Au nombre des lettres de condoléances qui nous sont parvenues hier, nous relevons celles de :

M. le général Pétin, ancien commandant du 1er corps d'armée ; MM. P.-E. Cornille, secrétaire général du Nord ; Brasier, ancien sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, député de la Loire-Inférieure ; Paul Bénazet, adjoint au maire de Boulogne-sur-Seine, député du Pas-de-Calais ; Chénevier, recteur de l'Université de Lille ; Em. Vincent, inspecteur de la République, à Montpellier ; Robert Le Besnerais, directeur du Contrôle des chemins de fer du Nord ; Mgr G. Vansteenville, chanoine du Latran ; MM. André de Pouquières, Antoine Rédier, directeur de la *Revue française*, et Madame, née Louise Vanhoutte ; J. Cornard, maire de Roubaix ; l'abbé Bethléem, directeur de la Revue des Lectures ; Lucien Niverd, directeur du Conservatoire de Tourcoing ; Mme la générale Deffontaines, MM. Walter Rummel, Sarter, directeur de l'Agence Havas-Lille ; Pierre Sereno, administrateur du *Petit Régional* ; Emile Dal, adjoint au maire de Wervicq-Sud ; Robert Leleu, président de la Fédération des artisans du Nord de la France ;

La Prieure du Carmel réparateur et sa communauté ; M. l'abbé Rolland, doyen de Condé-sur-l'Escaut, etc.

L'hommage de la presse

De toutes les régions françaises nous arrivent encore des journaux qui ont bien voulu consacrer un article à notre regrettée directrice.

Le *Petit Provençal* s'incline « avec une sincère affliction devant les restes de cette femme de bien qui honora le journalisme et dont le souvenir demeurera comme un grand exemple. »

Nous relevons encore des articles où la mémoire de Mme Reboux est évoquée avec beaucoup de respect et d'admiration pour son œuvre dans :

Paris-Midi, la *Correspondance Havas*, le *Petit Méridional*, le *Matin Charentais*, *Ouest-Eclaire*, l'*Express de l'Est*, d'Epinal ; la *République de l'Isère*, de Grenoble ; l'*Observateur d'Avesnes*, le *Petit Courrier*, d'Angers ; le *Petit Dauphinois*, de Grenoble ; le *Républicain Orléanais*, Orléans ; le *Bonnetonnais et l'Auzois*, Chatillon-sur-Seine ; le *Courrier de l'Allier*, de Moulins ; *Lyon-Républicain*, *Marseille-Soir*, *Eclaireur de l'Est*, de Reims ; le *Phare de Nantes* ; le *Courrier de la Somme*, la *Tribune de Saint-Etienne*, le *Radical de Marseille*, le *Moniteur du Calvados*, de Caen ; le *Salut Public*, de Lyon ; la *Dépêche de Rouen*.

Violette Nozière va être conduite à la prison d'Haguenau

LA MAISON CENTRALE D'HAGUENAU (Ph. H. Manuel.)

Le jour même où elle fut graciée par le Président de la République, Violette Nozière fut dirigée sur le centre de triage des condamnées femmes, en l'attendant la prison centrale de Fresnes.

Dans quelques jours, lorsque les formalités seront terminées, la condamnée sera conduite jusqu'à la prison centrale d'Haguenau à l'enseigne lugubre de « Maison centrale de force et de correction ».

Dix longues années s'écouleront désormais, avant que la condamnée à perpétuité puisse songer à une nouvelle mesure de clémence de la part de la présidence de la République.

Dans le cas le plus favorable c'est quinze ou vingt ans que Violette Nozière passera dans l'isolement absolu à Haguenau.

POUR RÉVEILLONNER, LES CHOMEURS D'IWUY OCCUPENT LA MAIRIE

LES GARDES MOBILES MONTANT LA GARDE DEVANT L'ENTRÉE DE LA MAIRIE

N'ayant pas obtenu satisfaction à leurs réclamations, deux cent cinquante chômeurs d'Iwuy se sont installés, comme nous l'avons relaté, dans la Mairie de cette commune pour y réveillonner. (Ph. H.)